PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

**CONFÉRENCE**

# LE PRÉJUDICE DE L'ACTIONNAIRE

**24 novembre 2020**
à distance

## Les Thèses de l'IRDA Paris

Dans le cadre des rencontres « Les Thèses de l'IRDA Paris », **Zoé CAN KORAY** présentera mardi 24 novembre 2020 ses recherches intitulées « Le préjudice de l'actionnaire », thèse rédigée sous la direction du professeur Daniel COHEN.

Les « Thèses de l'IRDA », manifestations organisées par l'Institut de recherche en droit des affaires de l'université Paris 2 Panthéon-Assas, permettent aux jeunes docteurs, lors de conférences ouvertes à un large public, de présenter leur thèse, d'expliquer leurs hypothèses de travail, leur démarche et de soumettre leurs propositions au débat.

*Une invitation et un lien de connexion seront adressés dans la matinée du mardi 24 novembre 2020.*